

Confidentialité: le ministère de la Santé se fait rassurant

La Presse, jeudi 18 décembre 2008



[Ariane Lacoursière](#)

La Presse

Le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) du Québec veut rassurer les usagers des centres de réadaptation en dépendance (CRD) quant à la confidentialité de leurs dossiers. La nouvelle banque de données, implantée le printemps dernier, est strictement anonyme, assure le MSSS.

Un nouveau système de collecte de données est actuellement utilisé dans les CRD du Québec. Auparavant, seuls les trois premiers caractères du code postal des usagers ainsi que leur type de dépendance étaient inscrits dans la banque de données des centres. Mais désormais, le système enregistre le nom, le numéro d'assurance maladie et la date de naissance complète des usagers.

Comme le révélait *La Presse* hier, certains intervenants des CRD s'inquiètent de la confidentialité des dossiers de leurs clients. Le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Centre Dollard-Cormier affirme que leur banque de données est régulièrement transférée à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) qui centralise les dossiers de tous les CRD de la province. Ils craignent que d'autres ministères n'aient accès à ces informations, ce qui compromettrait l'anonymat de leurs clients.

Les intervenants de Dollard-Cormier ne sont pas les seuls à avoir des craintes. Le centre Le Portage s'inquiète lui aussi de la confidentialité des dossiers de ses clients depuis l'arrivée de la nouvelle banque de données. «Nous avons préféré garder notre propre banque de données. On a refusé de participer au projet de nouvelle banque. On ne veut pas partager nos données pour ne pas en perdre le contrôle», explique la directrice des communications du centre Le Portage, Seychelles Harding.

Le MSSS ne comprend pas ces craintes. Il assure que la confidentialité des dossiers des usagers est totale. «Les données ne sont pas transmises à la RAMQ et il n'y a pas de banque de données commune au Québec présentement», dit la directrice des services sociaux généraux et communautaires au MSSS, Nicole Lemieux.

Le gouvernement pourrait vouloir se doter d'une banque de données centralisée. Mais le cas échéant, «un long processus devrait être respecté», dit Mme Lemieux. Un projet de règlement ayant reçu un avis de la Commission de l'accès à l'information devrait être adopté, ce qui pourrait prendre plusieurs mois.

Et si jamais une banque de données communes était créée, la RAMQ centraliserait les données. Mais après avoir fait des vérifications d'usage, la RAMQ «détruirait toutes les informations nominatives et donnerait un identifiant unique anonyme à chaque dossier», dit Mme Lemieux. Cette dernière ajoute qu'aucun ministère autre que celui de la Santé n'aurait accès à ces informations.

Hier, la direction du Centre Dollard-Cormier a donné son appui à la nouvelle banque de données. «Nous entendons donc participer pleinement à son développement», a dit la directrice générale du centre, Madeleine Roy, par voie de communiqué.